

PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUES LIES À LA PETITE ENFANCE

Pour Qui? Pourquoi?

Cette formation a pour but de préparer les personnes, au contact d'enfants (personnel de crèches, assistantes maternelles, grands-parents...), à intervenir face à des situations d'accidents.

Il s'agit d'un complément indispensable à la formation Prévention Secours Civique niveau 1 normale, elle permet d'intervenir efficacement face à une urgence menaçant la vie d'un nourrisson ou d'un enfant en bas âge.

Le PSC1-ENF est valable « à vie » mais il est recommandé de suivre une formation continue tous les 2 à 3 ans pour se « rafraichir la mémoire ». Une attestation de formation continue vous sera est délivrée.

La Formation

Programme

- Prévention des accidents de la vie courante
- Protection, alerte et protection des populations
- Alerte
- Obstruction des voies aériennes par un corps étranger
- Hémorragies externes
- Plaies
- Brûlures (thermique, ingestion d'un produit toxique...)
- Traumatismes (chute sur la tête: escaliers, ...)
- Malaises (crise d'asthme...)
- Le coup de chaleur
- L'intoxication (médicaments, plantes toxiques...)
- Le choc allergique (alimentaire, médicaments...)
- Les convulsions, spasmes du sanglot
- L'électrisation
- Perte de connaissance (PLS / RCP)

Un Certificat de compétences de citoyen de sécurité civile et une attestation spécialisation "à la petite enfance" sont délivrés aux personnes ayant assistées à toute la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable.

Pour tous renseignements
Contactez-nous
Tel: 07 89 80 14 63
Mail: udps34@anps.fr